

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA

EcoE IV

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale et sociale effectuée, des risques potentiels recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Cette transaction comprend un engagement allant jusqu'à 15 millions de dollars (7,5 millions de dollars de FinDev Canada et 7,5 millions de dollars de 2X Canada) auprès d'EcoEnterprises Partners IV LP («EcoE IV» ou le «Fonds»). EcoE IV est un partenariat limité de 10 ans qui cherche à investir dans les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises en croissance dont les activités sont axées sur la nature, la biodiversité et une économie sobre en carbone, comme l'agriculture et la sylviculture durables, l'agroforesterie et les produits forestiers non ligneux, l'aquaculture et l'écotourisme. Ce Fonds harmonisé aux critères 2X, et au moins 50 % de la transaction devrait contribuer au financement climatique.

Il s'agit du cinquième investissement que FinDev Canada garantit dans le cadre du mécanisme 2X Canada : Relance économique inclusive mis en œuvre par FinDev Canada et financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

La participation du mécanisme 2X Canada devrait aider à mobiliser d'autres capitaux d'investissement.

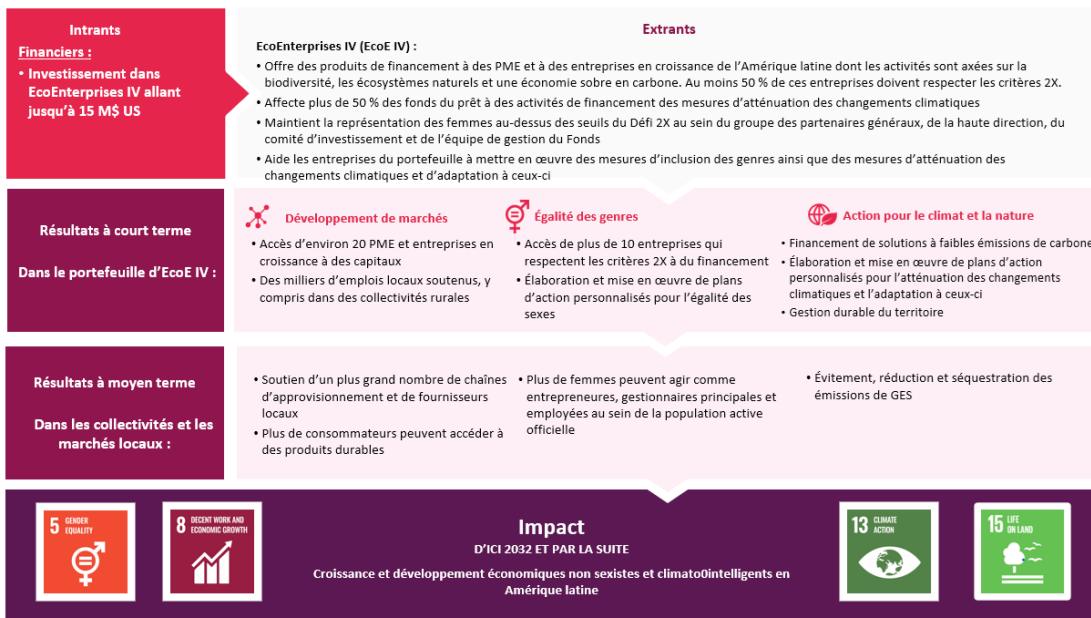
Détails de la transaction

CONTREPARTIE	EcoEnterprises Partners IV LP («EcoE IV» ou le «Fonds»)
PAYS DE CONSTITUTION	Irlande
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Amérique latine
DURÉE DU FINANCEMENT	Jusqu'à 10 ans
SECTEUR	Intermédiaire financier
CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	FI-2
PRODUIT FINANCIER	Capitaux propres indirects
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE 2X CANADA	7,5 M\$ US
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	7,5 M\$ US
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	9 septembre 2024
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	22 avril 2025
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE TRANSACTION	22 juillet 2025
ALIGNEMENT AVEC LES CRITÈRES 2X	Oui, en vertu des critères Entrepreneuriat et propriété, Leadership, Emploi, Produits et services et Portefeuille

Résumé des impacts prévus sur le développement

La pandémie de COVID-19 a durement touché la région sur le plan économique et social, en particulier les femmes qui y habitent. La proposition de valeur d'EcoE IV en matière d'impacts sur le développement consiste à favoriser la croissance et le développement économiques non sexistes et climato-intelligents en Amérique latine. Pour ce faire, il faut investir dans les entreprises locales sensibles au genre qui font la promotion de la nature, de la biodiversité et d'une économie sobre en carbone, en plus de favoriser l'emploi, y compris dans les collectivités rurales. On s'attend à ce qu'au moins 50 % des entreprises du portefeuille soient sensibles au genre, conformément au critère 2X connexe, et tous les bénéficiaires recevront du soutien du Fonds pour améliorer leurs pratiques en matière des genres, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

La théorie du changement sur les impacts ci-dessous résume la façon dont EcoEnterprises IV contribuera aux objectifs d'impact sur le développement à long terme de FinDev Canada et aux objectifs de développement durable (ODD).



ACTION POUR LE CLIMAT ET LA NATURE

- Protéger la nature et la biodiversité en Amérique latine :** EcoE IV investira dans des entreprises qui contribuent à la biodiversité et aux écosystèmes naturels en menant des activités dans les secteurs de l'agriculture régénératrice, de l'agroforesterie, des technologies agricoles, de l'aquaculture durable et de l'écotourisme. Cela est particulièrement important pour les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui ont connu une baisse alarmante de 95 % de leurs populations fauniques depuis 1970¹, et ce, malgré le fait qu'elles comptent près de 40 % de la biodiversité de la planète.
- Investissements dans les secteurs à faibles émissions de carbone :** Le Fonds, qui vise à promouvoir une économie sobre en carbone, devrait réaliser des investissements dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire et les protéines de remplacement. EcoE IV cherche à disposer d'un portefeuille carboneutre d'ici 2030.

¹Fonds mondial pour la nature. 2024. [Rapport Planète Vivante](#).



ÉGALITÉ DES GENRES

- **Fonds détenus et dirigés par des femmes :** À l'échelle mondiale, les femmes gestionnaires de fonds reçoivent environ 2 à 3 % des flux de capitaux, et en Amérique latine et dans les Caraïbes, seulement 8 % des professionnels de l'investissement chevronnés qui font partie des équipes de gestion de fonds sont des femmes^{2,3}. Cette transaction soutient la mise en œuvre d'un fonds détenu et dirigé par des femmes, ce qui aura pour effet de stimuler davantage les investissements réalisés auprès des entrepreneures et des entreprises sensibles au genre. Ces retombées sont rendues possibles grâce à la stratégie d'investissement sexospécifique du Fonds, qui lui permet de tenir compte des possibilités axées sur l'égalité des genres tout au long du cycle de vie de ses activités d'investissement.
- **Investir dans l'inclusion des genres et la soutenir :** En tant qu'investisseur qui tient compte des différences entre les sexes et titulaire d'un fonds harmonisé aux critères 2X, EcoEnterprises IV s'est engagé à ce qu'au moins 50 % de son portefeuille respectent les critères 2X avant la liquidation du fonds. Le gestionnaire de fonds a également l'intention de soutenir toutes les entreprises du portefeuille en mettant en œuvre des mesures d'inclusion des genres et des plans d'action personnalisés.



DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS

- **Investir dans les entreprises locales :** EcoEnterprises IV cherche à investir dans les PME locales et les entreprises en croissance. Les MPME constituent d'importants moteurs économiques locaux, puisqu'elles composent 90 à 99,5 % des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes et sont responsables de 60 % des emplois productifs officiels.
- **Soutenir les emplois locaux et ruraux :** On s'attend à ce que le Fonds réalise des investissements dans des secteurs comme l'agriculture et la sylviculture durables, l'aquaculture et l'écotourisme. Ces secteurs sont gérés localement et peuvent générer des retombées économiques importantes pour les collectivités locales. Par exemple, par l'entremise de 12 entreprises faisant partie du portefeuille, le Fonds III soutient actuellement 3 000 emplois et 4 700 fournisseurs locaux dans 8 pays et 570 collectivités d'Amérique latine, y compris des collectivités rurales et autochtones.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Cette évaluation a été réalisée conformément à la Politique environnementale et sociale de FinDev Canada. La transaction est réputée être de catégorie FI-2 en raison de la nature et de l'ampleur du portefeuille, qui propose de réaliser des investissements dans des secteurs à risque moyen ou moyen-élevé et dont les risques sur le plan environnemental et social sont généralement peu nombreux, habituellement propres aux projets et aux sites, qui peuvent nécessiter le respect de plusieurs normes de performance de l'IFC, largement réversibles et facilement traités par des mesures d'atténuation. Le bassin proposé comprend des entreprises des secteurs de l'économie circulaire, des technologies climatiques, des technologies agricoles, de l'agriculture régénératrice, de l'aquaculture durable, des protéines de remplacement et de l'optimisation des ressources. Ces secteurs comptent des risques sur le plan environnemental et social qui sont propres à chaque secteur et à chaque entreprise, y compris des risques liés aux droits des travailleurs et aux conditions de travail (c.-à-d. travail des enfants et travail forcé, violence et harcèlement fondés sur le sexe), à la santé et à la sécurité des travailleurs et des collectivités, à la prévention de la pollution, à l'efficacité des ressources, à la gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles et à la biodiversité.

² Gender Smart. 2021. [A Guide to Investing in First-time Women and Diverse Fund Managers](#).

³ Société financière internationale. 2019. [Moving Toward Gender Balance in Private Equity and Venture Capital](#).

Dans le cadre de son contrôle diligent des risques environnementaux et sociaux mené entre août 2023 et janvier 2024, FinDev Canada a vérifié les antécédents de l'organisme, a discuté avec les représentants du client et l'équipe responsable des questions environnementales et sociales, et a passé en revue les documents traitants des enjeux environnementaux et sociaux.

Ces risques sont atténués par le système de gestion des risques environnementaux et sociaux, les lignes directrices, les critères d'investissement et les procédures connexes du Fonds, qui sont conformes aux exigences des normes de performance de l'IFC applicables. L'équipe responsable de la gestion des risques environnementaux et sociaux de FinDev Canada estime que les risques de nature environnementale et sociale associés au portefeuille d'investissement du Fonds seront atténués d'une manière conforme à la Politique environnementale et sociale de FinDev Canada, aux normes de performance de l'IFC et aux autres normes internationales pertinentes. Les lacunes à corriger sont répertoriées dans un plan d'action environnemental et social.

Dans le cadre de son évaluation, FinDev Canada s'est fondée sur les normes de performance de l'IFC suivantes, en plus des exigences du pays d'accueil et de la Note d'orientation sur les intermédiaires financiers de l'IFC :

- Norme de performance 1 de l'IFC : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 de l'IFC : Main-d'œuvre et conditions de travail

Pour obtenir plus d'information sur l'approche et les engagements d'EcoE, visitez le <https://ecoenterprisesfund.com/impact/>.